



Guide des référents·es de *Chemin des cimes*

Version mise à jour le 20 juillet 2023.

Les référents·es sont des acteurs·trices importants·es dans l'association ! Ils·Elles garantissent le bon fonctionnement des activités et sont surtout porteurs·trices des valeurs et de l'esprit de *Chemin des cimes*, puisque ce sont eux·elles qui nourrissent la relation la plus proche et la plus régulière avec les adhérents·es.

Pour cela, et au nom de toute l'association, nous te remercions par avance pour l'énergie et l'engagement que tu investiras dans ta mission tout au long de cette nouvelle saison.

MERCI!

Voici quelques recommandations, elles s'adressent à toutes et tous, que vous soyez débutants·es dans cette fonction ou pour les plus initiés·es. Vous retrouverez les méthodes et les informations pour mieux aborder votre rôle.

1- L'esprit de cette mission.

Le rôle des référents·es se divise en quatre grands axes :

- Entretenir les relations avec les adhérents·es ;
- Organiser et animer l'activité ;
- Informer et communiquer avec l'ensemble des interlocuteurs·trices ;
- Participer à la vie de l'association, défendre et représenter ses valeurs.

Ces missions requièrent de la méthode, de la patience, de la réactivité mais ce que tu dois essentiellement garder à l'esprit est que tu es porteur des valeurs de *Chemin des cimes* et que tu devras à de multiples reprises, souligner et réaffirmer le caractère associatif, le besoin d'implication de chacun et les principes de partage, de convivialité, d'inclusion et de tolérance qui nous caractérisent.

2- L'aspect relationnel.



Offrir un accueil chaleureux

Comme dans toute relation humaine, la première impression va rester gravée dans l'esprit de la personne. Ton accueil va donner la tonalité entre un·e nouvel·le adhérent·e et *Chemin des cimes* pour longtemps

Keep cool ! Ne te mets pas la pression !

Va à sa rencontre, aide-le·la à se sentir bienvenu·e, soit prévenant·e, aide le·la à trouver sa place, à s'intégrer dans les groupes. Et ne néglige pas la force d'un sourire.



Participe et fais entendre ta voix

Ta voix compte ! Lors des séances de ta section et lors des événements conviviaux, comme pour les conseils d'administrations. Tu représentes un grand nombre d'adhérents·es et ta présence au CA est nécessaire pour donner ton avis et surtout voter les décisions prises par tous·tes.



Porte l'esprit associatif

Dès le premier contact, affirme le caractère associatif de *Chemin des cimes*. Souligne le minimum d'implication que suppose une adhésion et les valeurs de *Chemin des cimes* (cf. « *La charte des adhérents-es* »).

Chez *Chemin des cimes*, on ne vient pas juste consommer une activité !

Et n'hésite pas à rappeler que nous sommes tous·tes bénévoles.



Provoque des moments conviviaux

Si le temps des activités permet de découvrir étonnamment une personnalité, cela ne suffit pas pour bien se connaître...

Pour faire davantage connaissance, créer un peu plus de connivence, tu peux proposer des moments conviviaux comme prendre un verre en incluant tous·tes les adhérents-es, informellement, après une séance, et organiser un pot spécifique à ta section plusieurs fois dans l'année.

Décloisonne les activités ! Propose un pot avec une autre section afin de créer des liens avec d'autres adhérents-es de ta section. Incite aussi les adhérents-es à participer aux activités militantes, moments festifs et autres proposés par l'association.

3- Modalités d'organisation



Aborde les inscriptions de rentrée avec méthode

Tu vas jouer un rôle majeur pour les modalités d'inscriptions car il te faudra s'assurer que toutes les personnes participant à l'activité soient adhérentes de *Chemin des cimes* et à jour de leur PAF le cas échéant. Tu dois toi-même être un modèle, en tant que référent-e, tu fais partie des premiers inscrits-es !

Tu devras aussi pouvoir renseigner les nouvelles personnes et les orienter dans leurs démarches administratives.

N'oublie pas qu'une personne intéressée par l'activité peut effectuer 2 séances d'essais dans ta section. Dans les premiers jours, tu devras t'organiser au mieux avec tes co-référents-es pour identifier les adhérents-es présents-es aux premières séances.

Régulièrement, dirige-toi sur la liste des inscrits-es dans ta section sur la page *Assoconnect*. C'est ton outil principal de gestion et de communication.

Les inscriptions se déroulent en 3 temps :



L'adhérent-e s'inscrit sur le site www.chemindescimes.fr à la rubrique « adhérer ». Un lien le renverra vers la boutique en ligne.

Les adhésions se font uniquement par paiement CB sur la boutique.

Toute personne souhaitant pratiquer une ou plusieurs activités à *Chemin des Cimes*, doit d'abord adhérer à l'association avant de choisir ses activités !



Les référents-es sont en charges des adhésions éventuelles à une fédération sportive et demandent que le paiement internet soit mis en place.



Vérifie régulièrement la liste des adhérents-es de ta section. Si tu constates des irrégularités, rapproche-toi du bureau.

Attention. Dans certains cas (PAF, séjour randonnée, inscriptions à une fédération...) tu vas devoir récolter des chèques, des documents, et surtout des certificats médicaux !

Soit rigoureux, applique la règle du « tout ou rien ». Cela t'évitera une gestion complexe des pièces fournies au compte-goutte.



Accueille de nouvelles personnes tout au long de l'année

Des nouveaux·elles adhérents·es peuvent se présenter tout au long de l'année. On leur laissera deux mois au plus pour finaliser leur adhésion. Ils·Elles ont le droit, au préalable de se présenter 2 fois pour des séances d'essai. Le tarif de l'adhésion à l'association est le même tout au long de la saison, comme pour la PAF (sauf décision votée dans un conseil d'administration (CA)).

Même pour les sections pour lesquelles le nombre d'adhérents·es est limité, il est possible de les accepter pour 2 séances d'essai. Soit dans la perspective de les inscrire sur une liste d'attente, soit pour conforter la notoriété de *Chemin des cimes* et la réputation accueillante de nos référents·es bénévoles.



Rappelle les règles du jeu

Chaque saison voit l'arrivée de débutants·es ou de pratiquants·es qui ne maîtrisent pas les règles du jeu ou les principes de fonctionnement de la section et de l'association. Profite de cette opportunité pour leur apporter ces règles fondamentales oralement et/ou par courriel.

Tu peux aussi fréquemment réunir la section en début de séance pour communiquer des informations importantes.



Gère ton matériel et ton lieu d'activité

Inspecte les locaux en arrivant en début de séance, fait une inspection rapide des lieux. Si tu constates qu'ils ont été dégradés ou salis, rapporte-le au gardien afin que *Chemin des cimes* n'ait pas à porter la responsabilité de ces dégâts.

En début de saison, vérifie le bon état des installations. Si ta section dispose de matériel, fait en l'inventaire. Ta section bénéficie comme pour toutes les sections de l'association d'un budget de 250€ annuel pour les dépenses de fonctionnement (ballons, volants et autres matériels...). Au-delà, tu peux solliciter le CA si tu dois le compléter en présentant un devis et en utilisant la fiche projet pour valider la dépense. Fiche à envoyer au CA 10 jours avant le prochain.

Si au cours de la saison, tu t'aperçois que le matériel mis à disposition est dégradé, informe le CA afin de solliciter les services de la *mairie* ou de *Montpellier Métropole* pour une remise en état.



Établi une bonne relation avec le gardien ou les personnes responsables des lieux d'accueil

Les gardiens ou les personnes responsables des lieux sont des interlocuteurs majeurs pour nous ! Il est important qu'ils te connaissent bien, aient une bonne relation avec toi, aient une bonne image de l'association car ils la restituent à leurs supérieurs.

Pense donc à les saluer à chaque séance et nourrir une relation courtoise voir complice.



Soit garant·e du respect des horaires

Le respect des horaires est une marque de respect envers les clubs ou associations qui te suivent, au même titre que celui que tu attends de celui qui te précède.

Prévoit le rangement du matériel pour cela ? Si tu occupes le dernier créneau de la journée, prend en compte le temps de douche et de vestiaire pour libérer les locaux dans les délais et ne pas retarder le gardien.



Soit attentif·ve aux questions de sécurité et de santé

Ne pas prendre de risques inconsidérés semble une évidence mais cette idée est relative car certains·es adhérents·es peuvent parfois se mettre en danger dans leur pratique ou en manipulant du matériel.

Reste attentif aux questions de sécurité tout au long de la séance.

Veille à disposer d'une trousse de secours complète avec des produits qui ne soient pas périmés. Auquel cas, fais une demande de remplacement ou de matériel au bureau.

1 boîte de pansements à découper	10 compresses de gaze	1 bombe de froid
1 paire de ciseaux	1 bande de gaze	1 couverture de survie
1 solution antiseptique	1 tube de pommade bleus, coups, contusions	
10 pipettes de sérum physiologique	1 tube de granules d'arnica	

4- Compétition et tournois



Fais la promotion des tournois et compétitions locales pour renforcer la visibilité de *Chemin des Cimes*

Les tournois LGBTQIA+ et autres compétitions peuvent avoir une fausse image auprès de certains adhérents·es. Emploie-toi à traduire l'esprit sportif amical qui y règne et la convivialité associative que l'on y trouve, dépassant le côté compétitif. Motive les adhérents·es de ta section à y participer au moins une fois dans l'année, en groupe, et à y porter les couleurs de *Chemin des cimes*.



Coordonne les compétitions sportives régionales

Dès le début de saison, sollicite les adhérents·es de ta section pour savoir lesquels d'entre eux sont intéressés par les compétitions régionales. Recense-les ! Rapproche-toi ensuite du bureau pour engager les adhésions de ces adhérents·es ainsi que l'adhésion de l'asso à la fédération nationale de ton activité.

Tu devras ensuite coordonner les différents matchs, organiser les déplacements et les accueils d'équipes adversaires.



Relaye les infos

Informe le CA de la volonté de ta section de participer à un de ces événements. Il t'aidera dans l'organisation de ce projet, te mettra en contact avec une autre section qui souhaite également s'y rendre afin de mutualiser vos moyens, renforcer la visibilité de l'asso et rendre votre séjour plus fun. A votre retour, transmet les résultats de ton équipe, vos photos au bureau et au chargé de la communication afin qu'ils en fassent l'écho sur le site et les réseaux sociaux.



Propose des projets dans ta section ou à l'échelle de l'association

La vie de l'association ne peut se limiter aux séances sportives. Pour que l'identité de *Chemin des cimes* perdure et qu'une cohésion existe, il est nécessaire que des événements regroupent les adhérents·es tout au long de la saison. Tu peux proposer une manifestation qui sera portée par ta section ou te proposer avec d'autres adhérents·es de ta section pour aider à l'organisation ou participer à un événement de *Chemin des cimes*.

Rapproche-toi du conseil d'administration pour t'aider dans ta réflexion et pour des questions méthodologiques.

1- Communication



Utilise les outils informatiques à ta disposition

Utilise ta boîte mail de section : section@chemindescimes.fr, tu pourras communiquer avec les adhérents·es de ta section et les fédérations sportives.

Si tu souhaites publier un article ou envoyer une information à tous·tes les adhérents·es sur le site de CDC chemindescimes.fr concernant ta section, pour promouvoir un événement par exemple, recruter... tu peux envoyer un mail **structuré** avec ton message déjà écrit au bureau et au chargé de communication qui n'auront qu'à copié collé l'infos avec ou sans photos (adresse : contact@chemindescimes.fr).

Tu peux aussi communiquer via les réseaux sociaux, groupe WhatsApp de ta section, mais fais attention à ce que ces groupes soient uniquement informatifs, sans message publicitaire de ta part ou de la part d'un ou d'une adhérent·es. Soit modéré...

Pense à informer le bureau et le chargé de communication pour que l'information sur ton événement puisse être mis en forme et diffusée suffisamment à l'avance. Dans l'idéal, 1 mois à l'avance.



Fais vivre ta boîte mail

La boîte mail est ton principal outil de communication. Elle te permet de dialoguer avec les adhérents·es, nouveaux·lles adhérents·es potentiels·lles, autres clubs, contacts externes ainsi que les membres du conseil d'administration.

Pense à la consulter au moins 2 fois par semaine, tous les 2 jours est encore mieux. Pour que sa gestion ne soit pas trop contraignante, tu peux l'assurer, à tour de rôle avec les autres référents, tous les mois.



Fais toi l'écho de la vie de l'association

Il faut être réaliste, la moitié des adhérents n'ouvre pas la lettre hebdomadaire et ne visite pas les actualités du site Internet de *Chemin des cimes*. L'information directe apportée par les référents-es est ainsi celle qui porte le mieux et le plus. Pense alors à te faire l'écho des événements de l'association et motive les adhérents pour y participer, s'y impliquer, être un membre actif de *Chemin des cimes*.

Donne-leur envie ! C'est une de tes principales missions.

2- Aspects juridiques



Quel contrat d'assurance ?

Chemin des cimes dispose d'un contrat d'assurance responsabilité civile tout au long la saison. Elle couvre, entre autres, les adhérents·es comme l'association contre les dommages causés à un tiers, les dommages matériels ou immatériels consécutifs à un sinistre dans le cadre de l'occupation des locaux.



Comment réagir en cas d'accident ?

Quel que soit le type d'accident auquel vous vous confrontez, nous sommes convaincus que vous saurez trouver la solution la mieux adaptée. Si cela dépasse un incident léger, informez le bureau de *Chemin des cimes* afin d'engager la procédure administrative qui permettra de solliciter la compagnie d'assurance.

Un document de déclaration est disponible rapidement si besoin.

Ne tarde pas, le délai de déclaration est de 5 jours !

La victime doit remplir et signer une partie, ainsi que le bureau et le cas échéant les témoins de l'accident !



Droit à l'image

Soit vigilant lors de tes communications à ce que les adhérents·es soient d'accord avant de diffuser des photos !

Voilà l'essentiel de ta mission. Mais, si tu en ressens le besoin, n'oublie pas que l'équipe du bureau et des administrateurs·trices seront toujours là pour t'aider.

Bonne saison associative, sportive, culturelle et surtout conviviale !

